



ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE VAUDREUIL-DORION ET LES CÈDRES

21 Louise-Josephite  
Vaudreuil-Dorion , J7V-6L5

FORMULAIRE DE PAIEMENT  
PRÉ-INSCRIPTION POUR LA SAISON 2011-2012  
RÉSIDENT DE Vaudreuil-Dorion et NON-RÉSIDENTS

SVP inclure ce formulaire avec le formulaire d'inscription

Vous avez l'option de payer jusqu'en quatre (4) paiements. SVP indiquer les montants, numéros de vos chèques.

Afin d'être éligible au tarif de la préinscriptions, celle-ci doit être reçu et payé avant le 31 Aout 2011

#

les chèques doivent être fait aux dates indiqués obligatoirement

DATE	MONTANT	#CHEQUE

Un reçu pour les impôts 2011 sera émis et posté le 28 février 2012 au nom de:

Nom complet du parent : \_\_\_\_\_

TOUT CHÈQUE SANS PROVISION OCCASIONNERA DES FRAIS D'ADMINISTRATION  
AINSI QUE LA SUSPENSION DU JOUEUR JUSQU'AU RÈGLEMENT DU PAIEMENT COMPLET

SVP indiquer le(s) nom(s) de(s) joueurs, avec leur niveau de hockey ainsi que leurs dates de naissance:

NOM	NIVEAU	DATE NAISSANCE

SVP PRENDRE NOTE QU'AUCUN REMBOURSEMENT SERA ACCORDÉ APRÈS LE 31 OCTOBRE 2011

Il est a noté que la ville de Vaudreuil-Dorion fournie une subvention allant jusqu'à \$250.00 avec preuve de résidence.

POUR LES NON-RÉSIDENTS ET JUNIOR , IL N'Y A AUCUNE SUBVENTION DE LA VILLE

POUR TOUTE INSCRIPTION, LA SEULE PREUVE DE RÉSIDENCE OFFICIELLE SERA UNE COPIE D'UN BULLETIN SCOLAIRE DU JOUEUR. L'INSCRIPTION SERA RETOURNÉE SI CETTE INFORMATION N'EST PAS FOURNIE.

POUR LE NIVEAU INITIATION ET PRÉ-NOVICE

SI LE JOUEUR DÉBUTERA LA MATERNELLE EN SEPTEMBRE 2011, UNE COPIE DES PERMIS DE CONDUIRE DES DEUX PARENTS SERA REQUISE AVEC L'INSCRIPTION. UNE COPIE DU PREMIER BULLETIN SCOLAIRE DOIT ÊTRE ACHÉMINÉE AU REGISTRAIRE.

SI LE JOUEUR EST DE L'ÂGE PRÉ-MATERNELLE, UNE COPIE DES PERMIS DE CONDUIRE DES DEUX PARENTS EST EXIGÉ AVEC L'INSCRIPTION.

**LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS SUR GLACE, INCLUANT LES CAMPS D'ENTRAÎNEMENTS POUR LES ÉQUIPES DOUBLE-LETTRES POUR L'AHMVD, HOCKEY TROIS-LACS ET JUNIOR, EST INTERDITE AUX JOUEURS NON-INSCRITS.**

DES FRAIS DE \$25.00 SERONT APPLIQUÉS POUR TOUT CHÈQUE RETOURNÉ POUR INSUFFISANCE DE FONDS. SEULEMENT UN PAIEMENT EN ARGENT-COMPTANT SERA ACCEPTÉ POUR ACQUITTER CES MONTANTS.

Pour toute question concernant l'inscription, SVP communiquer avec:  
Registraire de l'association de Vaudreuil-Dorion , Les cèdres :registraire@ahmvd.ca  
S.V.P visitez notre site internet a [www.ahmvd.ca](http://www.ahmvd.ca) sous l'onglet inscription